



Manifeste alsacien pour une rénovation de la démocratie française

Tout en opérant des avancées considérables en matière de droits, de libertés et de progrès social, **la France n'a jamais envisagé une véritable prise en compte du fait régional** ; les collectivités territoriales ne constituant, pour le mieux, que des modalités d'organisation administrative, même si des ouvertures ont été obtenues. La chose est bien connue et maintes fois dénoncée, mais jamais vraiment réformée.

La réforme est-elle impossible ? Bien sûr que non. Toutes les démocraties environnantes l'ont opérée, pour certaines depuis fort longtemps. **Voudra-t-on enfin** considérer que la (re)légitimation de l'État et son efficacité résultent en premier du partage du pouvoir, de son rapprochement de ceux qui le subissent et de la participation que ce partage génère ?

Voudra-t-on enfin ne plus sous-estimer la permanence du besoin de solidarité et d'appartenance de proximité dont la satisfaction est garante de lien social ?

Voudra-t-on enfin inclure le fait régional en conférant aux régions un véritable pouvoir et en établissant une réelle responsabilité-solidarité dans la vie de la nation en vertu du principe de subsidiarité ?

Ces dernières devraient alors se voir reconnaître **de nouvelles compétences** selon des attributions définies par un statut relevant **du droit commun**, notamment pour tout ce qui n'est pas expressément du ressort de l'État (pouvoirs régaliens : défense, politique étrangère, justice, police...), et notamment pour tout ce qui **touche à l'enseignement des langues, des histoires et des cultures dites régionales**.

À retourner SVP à l'adresse indiquée ci-dessous

Je soussigné(e) _____

Adresse _____

Tél _____ E-mail _____

Fonction (éventuellement) _____

approuve les termes du manifeste alsacien pour une rénovation de la démocratie française et autorise à en faire référence.

À _____ le _____ Signature (pour l'envoi par e-mail, le nom suffit)

Rien ne s'y oppose. Surtout pas la Constitution qui d'ores et déjà permet des expérimentations et qui prévoit que « *les collectivités (territoriales) s'administrent librement par des conseils élus dans les conditions prévues par la loi* » (article 72). Constitution dont la rédaction de l'article 37 relatif au pouvoir réglementaire n'interdit pas, si l'on veut bien interpréter de manière moderne et dynamique les termes de « *libre administration* » des collectivités locales et le « *caractère réglementaire* » des normes, une dévolution d'un certain pouvoir normatif accordé à des assemblées politiques régionales.

L'Alsace, qui voit ce qui se fait ailleurs, est bien placée pour appeler la France à une nouvelle gouvernance, à une régénération de la République fondée sur l'acceptation de la pluralité et de la multipolarité, non pour elle-même, mais pour la démocratie, par impératif catégorique.

Nous, signataires du présent manifeste, appelons les Françaises et les Français, et en premier lieu leur classe politique, à intégrer l'idée que l'union s'enrichit de la diversité et à s'inscrire dans une démarche de rénovation d'un système né de la centralisation monarchique et du raidissement révolutionnaire, afin de l'adapter aux dynamiques politiques et sociales contemporaines.

Le Président,

Pierre Klein

Premiers signataires

Adolf Paul, professeur certifié d'anglais h.c., docteur ès lettres
Albernhé Huguette, maître de conférences
Anstett Roland, publicitaire, Anstett Communication
Armbruster Francis
Bauer Guy, enseignant
Bertaut Pierre, dessinateur
Caspar Claude, enseignant en langue arabe
Chaudeur Marc, philosophe
Citron Suzanne, historienne, maître de conférences
Dalgalian Gilbert, linguiste
Engel Roland, chanteur
Federmann Georges Yoram, psychanalyste
Felten Marc, artiste
Fisera Vladimir Claude, maître de conférences, poète, co-organisateur du festival *Mittelreuropa*
Giordan Henri, directeur de recherche, vice-président du Groupement pour le droit des minorités (GDM) et directeur du site Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM)
Goetschy Henri, ancien sénateur et ancien président du Conseil Général du Haut-Rhin
Greib Robert, historien
Grunfelder Roland, enseignant
Henrie Danièle, médiatrice familiale
Herrmann Charlie, **journaliste**
Huber Christian, pédiatre, membre de *Eltern 68* (association de parents d'élèves)
Hug Marc, agrégé d'allemand
Jaeger François, agrégé de lettres modernes
Jenny Alphonse, agrégé d'allemand
Keller Denise
Klein Jean-Jacques, chef d'entreprise
Klein Pierre, président de la Société des amis de la culture bilingue en Alsace (SACBA) et de l'ICA 2010
Klinger Bruno,
Kranzer Thierry, fonctionnaire de l'ONU
Kreydenweiss Marc, viticulteur
Kuentz Nicole, animatrice culturelle à Rouffach
Larminat (de) Pierre, directeur de magazine
Lorentz Georges, comptable
Martin Aline, comédienne
Matter Monique, présidente fondatrice de *Lehrer* (association d'enseignants)
Meyer Astrid, agrégée d'allemand
Meyer Jacky, plasticien
Meyer Jean-Pierre, maire de Soufflenheim h.
Meyer Joseph, enseignant
Morgenthaler Remy, vice-président de *Heimetsproch un Tradition*, poète
Muckensturm Damien, ingénieur
Nick Jean-Marie, journaliste
Ott François, informaticien
Peter Armand, directeur des éditions BF, co-organisateur du festival *Mittereuropa*
Peter Jean, président d'OMA (une association de parents d'élèves)
Plasseraud Yves, juriste, président du Groupement pour le droit des minorités (GDM)
Rudy Pierre,
Scherb Henri, président de *Heimetsproch un Tradition*
Schmitt Georges,
Schwengler Jean, agrégé de philo.
Sengelin Georges,
Spitzer Philippe, peintre
Tomi Ungerer, artiste
Vasconi Ginette, adjointe au maire de Rosheim
Weiss François, linguiste
Westermann Charles, proviseur h., trésorier de la SACBA
Wild Claude, chef scouts de France
Winstein Ernest, pasteur